

En résumé, les travaux se déroulent selon l'échéancier prévu. J'espère que le projet sera une réussite complète et que par conséquent, la responsabilité à l'égard du gouvernement s'en trouvera améliorée.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Ottawa, Canada
K1A 0R5

L'HONORABLE HERB GRAY, C.P., DÉPUTÉ

Un Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada a aussi été remis aux députés lors de la présentation du Budget des dépenses principal de 1982-1983. Ce document veut satisfaire à un besoin exprimé par le Parlement, soit celui d'aider les utilisateurs des documents relatifs au budget.

Actuellement, le Livre bleu, constitué en partie II du budget des dépenses principal. Ce document sera modifié au fur et à mesure que les autres parties du Budget seront mises au point. Les modifications seront en partie motivées sur la nécessité d'établir une structure logique et constante entre tous les documents du budget. De même, des changements seront apportés au fur et à mesure que les députés auront avec quelle facilité ils peuvent travailler et utiliser les renseignements et les analyses contenus dans les nouveaux documents. Il est prévu que la partie II portera surtout sur les motifs d'attribution des crédits, les renseignements plus détaillés sur les motifs des plans et services nécessaires, une liste des projets d'immobilisation et les crédits affectés au personnel étant rattachés dans la partie III du Budget. Pendant que l'élaboration de la partie II se poursuit, j'espère être de poursuivre les consultations entreprises avec le Parlement. J'espère être en mesure de proposer des suggestions à votre Comité aux fins d'observations et de recommandations, pour ainsi faire en sorte que lors de la mise en œuvre de la partie II, il réponde aux besoins d'information du Parlement. La question du mode de présentation des budgets supplémentaires sera prise en considération lors de l'élaboration de la partie II. Comme les modifications apportées au Livre bleu peuvent entraîner une réduction des renseignements qui y figurent actuellement, sa mise en œuvre n'est prévue que pour 1985-1986, une fois que les documents relatifs à la partie III auront été élaborés.

Un Guide du Budget des dépenses du gouvernement du Canada a aussi été remis aux députés lors de la présentation du Budget des dépenses principal de 1982-1983. Ce document veut satisfaire à un besoin exprimé par le Parlement, soit celui d'aider les utilisateurs des documents relatifs au budget.